



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le **7 JUIN 2021**

SICONA-CENTRE  
Monsieur Maurice Probst  
12, Rue de Capellen  
**L-8393 Olm**

**N/Réf.: 98330**

**V/Réf.: UseldV114**

Monsieur,

En réponse à votre requête du 28 janvier 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la revitalisation ponctuelle de l'Attert sur un fonds inscrit au cadastre de la commune d'USELDANGE: section D d'EVERLANGE (Im Bann), sous le numéro 651/485, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Les travaux seront réalisés sur un terrain inscrit au cadastre de la commune d'Useldange, section D d'Everlange, sous le numéro 651/485, au lieu-dit « im Bann », conformément à la demande et aux plans soumis.
2. Les arbres feuillus seront conservés. Les épicéas seront enlevés sur une surface d'environ 43 ares.
3. La surface déboisée sera reboisée partiellement avec des essences adaptées à la station tels que le saule, le frêne et l'aulne glutineux et en collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts.
4. Les encoches d'environ 20 m de longueur et d'une largeur d'environ 3 m seront creusées le long de la berge gauche de l'Attert.
5. Les terres d'excavation seront évacuées sur une décharge régionale dûment autorisée.
6. Le préposé de la nature et des forêts (M. Mike Van Rijen, tél. 621 202 199) sera averti avant le commencement des travaux.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-OUEST
- Commune d'USELDANGE